



Lou Pichoun Roquier

BULLETIN MUNICIPAL

"La Roquebrussanne, cultivons notre vraie nature"

n°35

FÉVRIER 2021



www.laroquebrussanne.fr



Michel GROS

Maire de La Roquebrussanne

Président des Maires Ruraux du Var
Président du Parc Naturel Régional
de la Sainte-Baume



Le mot de Monsieur le Maire



Discours Vœux 2021

Nous voilà enfin en 2021. Non pas que je veuille bousculer l'écoulement du temps, mais l'année 2020 aura été tellement difficile pour nous tous que je me réjouis de l'avoir laissée derrière nous.

Les deux principaux faits marquants de cette année 2020 auront été les élections municipales puis la crise COVID juste après.

J'ai déjà eu l'occasion de vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordé en me confiant un troisième mandat de maire. Je mesure, tout autant que lors de la première élection, l'ampleur et les difficultés de la tâche qui m'attendent. Mais, je suis cette fois entourée d'une véritable équipe solide, motivée et déjà fortement impliquée dans son mandat. Cela est de nature à me rassurer et m'aide beaucoup dans la gestion de la Commune.

Élections municipales

L'élection municipale est un moment important de la démocratie locale et il faut le respecter. Tout un chacun a le droit d'exprimer sa différence par rapport aux propositions faites par une autre liste. Par contre cela doit être fait dans la transparence et la vérité, et non pas bâtie sur des calomnies ou des mensonges.

C'est hélas ce qui s'est produit chez nous. Je le regrette. Et comme cela n'a vraisemblablement pas servi leurs intérêts nos opposants ont déposé un recours en annulation des élections sur la base de fausses allégations.

Ainsi la liste élue « *Agir pour La Roquebrussanne* », que je conduisais, a été appelée à comparaître devant le tribunal administratif où il a été requis, outre l'annulation des élections, une peine d'inéligibilité de deux ans à mon encontre et une condamnation financière pour l'ensemble de mes colistiers. Passé le choc, nous avons fait face et, dans son verdict, le tribunal a rejeté tous les moyens qui avaient été soulevés par les plaignants. Tout ça pour ça.

Cet épisode de presque cinq mois a laissé des blessures douloureuses et profondes. Je sais maintenant au fond de moi ce qu'il peut être ressenti quand on est accusé à tort. Il en est de même pour tous les colistiers. C'est aujourd'hui derrière nous, mais il me paraissait nécessaire de vous en informer.

COVID 19

2020, une année difficile puisque deux jours après les élections nous avons été touchés par la pandémie de COVID 19 et confinés. Façon inédite de commencer un nouveau mandat.

Dans l'urgence, il aura fallu tout inventer afin de faire face : mettre en sécurité, trouver des masques, du gel, des blouses, des gants, etc. en pleine pénurie.

Tous les services ont spontanément répondu présent afin de continuer à vous offrir un service public de qualité. Il en a été de même aux écoles où les enseignants ont tout fait pour soutenir les enfants et les parents. Je vous remercie sincèrement. Vous avez montré que vous aviez à cœur le service public.

Des élans spontanés de solidarité se sont manifestés dans la Commune et je remercie toutes celles et ceux qui par leurs actions, même modestes, y ont participé

Un mot aussi aux commerçants du marché hebdomadaire qui a constitué, pour un temps, le seul endroit d'échanges pendant le premier confinement. Je vous remercie pour votre présence continue tous les jeudis matin.

Commune



Je sais que les commerces dits « *non essentiels* » ont souffert du confinement et certains souffrent encore car toujours fermés. Je vous adresse à nouveau tout mon soutien et je reste à votre écoute autant que de besoin.

Enfin, un dernier mot au sujet de la pandémie. Depuis le début de cette période troublée dans laquelle nous sommes toujours, nous avons vu les experts en tous genres faire le devant de la scène sur les plateaux TV. Chacun y est allé de son avis, souvent en totale contradiction avec celui donné la veille par un autre. Ajouté à cela, une certaine confusion dans les messages délivrés par le gouvernement, et nous voilà maintenant avec une défiance vis-à-vis des vaccins mis sur le marché.

Pourtant qui peut oublier les ravages causés par la rougeole, la variole, la tuberculose, la poliomyélite, le tétanos, etc... Combien de vies sauvées grâce aux vaccins. Sommes-nous aptes à contester les travaux de chercheurs ? Certainement pas moi.

Si nous voulons sortir rapidement et de manière, que je souhaite définitive, de cette pandémie, je vous conseille vivement de vous faire vacciner. C'est ce que je ferai dès que ce sera possible.

Bilan 2020

2020 restera une année particulière. Tout s'est arrêté ou presque. Les associations sportives ont cessé leurs activités pendant une grande partie de l'année. Il en a été de même pour les festivités qui n'ont pas pu se dérouler comme prévues.

Compte tenu de l'installation tardive du nouveau conseil municipal, l'année 2020 aura été principalement dédiée à la préparation des dossiers de subventions afin de mettre en œuvre notre programme électoral.

Ainsi nous avons obtenu le financement maximal pour la rénovation énergétique de l'école élémentaire qui commencera en 2022. À cela, il convient d'ajouter une subvention pour la sécurisation des accès et une autre pour le renouvellement du parc informatique totalement obsolète. Idem à l'école maternelle où le matériel informatique sera renouvelé et la sécurisation des accès améliorée.

Le montant total des subventions attribuées en 2020 est de **842.000 €** qui s'ajoutent aux montants déjà reçus. De quoi envisager la réalisation de notre programme électoral de manière optimiste.

Toujours en 2020, plusieurs projets ont été lancés ou ont abouti, parmi lesquels :

- La sécurisation de l'entrée du parking des Craux et son aménagement paysagé en partie réalisé à l'initiative des Services Techniques. Merci à eux.
- L'installation de LEDs à tous les passages piétons sur RD5 et mini giratoire au croisement Molières Ferrage pour améliorer la sécurité
- Le début des travaux de réfection toiture des anciennes écoles
- La mise aux normes électriques du Moulin à huile
- La réfection du trottoir chemin du Vallon de Castel y compris pose d'un caniveau dimensionné pour capter les eaux pluviales et éviter les inondations

- Le déplacement des colonnes semi-enterrées et un petit aménagement paysager en périphérie fait par les Services Techniques
- La réfection des toilettes à l'école élémentaire qui en avaient bien besoin
- La reprise de la signalétique horizontale et la définition d'un nouveau plan de stationnement mieux adapté aux besoins
- Le renouvellement du serveur et de postes informatiques en Mairie afin de permettre aux agents de travailler avec efficacité.

Pour 2021

Les taxes

Autant commencer par le plus difficile. J'avais déjà évoqué lors des années précédentes, les difficultés que nous rencontrons avec la baisse des dotations de l'état. Cette dernière a continué en 2020 avec une nouvelle perte de **57.000 €** qui viennent s'ajouter aux **170.000 €** par an déjà perdus depuis 2015.

Dans ces conditions, et malgré un suivi budgétaire très rigoureux et des subventions obtenues, il devient de plus en plus difficile de dégager des marges financières pour réaliser l'équipement et l'aménagement dont la Commune a besoin. L'effet ciseau tant redouté (augmentation des dépenses et baisse des recettes) nous impacte.

Aussi, je serai donc amené à augmenter le taux de la seule taxe locale dynamique encore disponible, à savoir la taxe sur le foncier bâti,

Il n'est jamais facile de prendre une telle décision et je mesure l'effort que je vous demande. Cependant, je dois rappeler que nous avons pu aménager, équiper, notre Commune sans augmentation des taxes depuis 2009, soit 11 ans.

Manifestations/ Associations

Malgré le contexte toujours incertain, nous travaillons avec le C.O.F. et les associations pour organiser des manifestations qui s'étaleront de mai à décembre. Je les remercie pour leur implication dans l'animation de la Commune.

J'espère que nous aurons le plaisir de vous y voir nombreux et souhaitons que tout ce travail ne soit pas fait en vain.

Les actions

Nous avons répondu à un appel à projet de la Région Sud intitulé « Arbres en ville ». Nous avons été sélectionnés et subventionnés pour planter des arbres en milieu urbain dans notre Commune. Ainsi, cette année nous commencerons par planter les arbres le long de la RD5 en face du tourne à gauche et le long du cimetière, et réaliserons un jardin pédagogique à l'attention des écoles mais pas que.

À la fin, ce n'est pas moins de 200 arbres qui seront ainsi plantés améliorant la perception paysagère de ces zones urbaines.

La fibre arrivera bientôt chez nous. Déjà, les lieux d'implantation des premières armoires sont positionnés. Pour que tous les foyers, qui le souhaitent, puissent en bénéficier, il convient de lancer un vaste plan d'adressage qui per-

mettra de géo-référencer les habitations. Ce plan d'adressage servira aussi aux secours (pompiers gendarmes) et aux livreurs. Ce dernier devrait être terminé à la fin de l'année. Nous avons obtenu une aide du Département du Var pour ce dossier.

Nous allons faire l'acquisition d'une autre parcelle dans l'Espace Naturel Sensible du grand Laouicien qui a été définie avec le Département du Var.

Nous finalisons l'acquisition de la parcelle à l'entrée nord de la Commune qui sert de stockage pour le moins disgracieux. Une fois nettoyée, elle sera paysagée offrant ainsi une bien meilleure image de notre Commune.

Les travaux

Le gros projet 2021 sera, sans conteste, la construction des vestiaires du stade Docteur CAULET. Cet équipement structurant devrait être terminé en fin d'année.

La fin des travaux permettra ainsi de commencer la préparation du projet de rénovation énergétique de l'école élémentaire prévue à ce jour en 2022.

Pour cela il nous faudra déplacer les modulaires qui servaient de vestiaires afin de les transformer en classes provisoires pendant la durée des travaux puis ensuite en centre aéré pérenne et autonome.

Le trottoir dans la partie autour du bassin de rétention chemin des Molières, avec mise en place des premiers lampadaires à LED, sera réalisé cette année. Ainsi, les enfants auront un parcours sécurisé pour se rendre à l'arrêt de bus.

Le forage d'exploration, puis d'exploitation, sera enfin réalisé. Ce projet a connu du retard avec le transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté d'Agglomération Provence Verte. Si tout va bien, cela devrait nous permettre d'avoir une ressource en eau abondante et de bonne qualité assurant ainsi l'autonomie en eau de la Commune pour les décennies à venir.

Le nouveau système de chauffage pour l'église sera enfin installé.

Les travaux de réfection de la toiture des anciennes écoles ont commencé et devraient être terminés d'ici la fin février. Ce bâtiment emblématique de votre Commune sera ainsi préservé des intempéries. Nous pourrions alors réfléchir à son utilisation future.

Il me reste à remercier toutes celles et ceux sans qui toutes les réalisations et les beaux projets n'existeraient pas.

Tout d'abord, l'ensemble des services communaux pour leur travail quotidien grâce auquel nous sommes en mesure de vous offrir un service de qualité.

À la tête de cette petite entreprise notre DGS. Véritable tour de contrôle par qui tout passe. Qui organise, gère et réalise le projet communal, et que je remercie pour son investissement.

Enfin, un mot aux nouveaux élus. Pour vous dire combien je suis fier de vous avoir à mes côtés. Chacun et chacune d'entre vous s'est rapidement emparé des sujets à traiter

et tout avance bien plus vite et mieux qu'auparavant, et ce, dans un climat serein de soutien mutuel.

Vous faites honneur à votre mandat.

Cenouveaumandatm'avuconfié d'autresresponsabilités.

J'ai été réélu Président du Parc Naturel Régional de la Sainte Baume, fonction que j'occupe depuis le début de cette belle aventure en 2012. Les actions commencent à être visibles et le PNR a su trouver sa place au sein des collectivités locales.

Outre cette présidence, j'ai été aussi élu à la Présidence du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon qui gère notamment le Schéma de Cohérence Territoriale [...].

Enfin, j'ai succédé à André GUIOL, devenu Sénateur, à la Présidence des Maires Ruraux du Var. Depuis mon premier mandat de Maire, je suis un ardent défenseur de la ruralité. Et le travail ne manque pas!

Ces nouvelles fonctions sont en complète cohérence les unes avec les autres et me permettent d'élargir le spectre de mes actions afin que la Commune de la Roquebrussanne en profite. Et donc vous!

Voilà brièvement dressée la feuille de route de l'année qui commence. Souhaitons que des facteurs extérieurs ne viennent pas contrarier nos plans.

J'aurais encore tellement à vous dire, mais un discours ce n'est jamais que des mots couchés sur du papier. Quels qu'ils soient, ils ne sont pas action. Parler ne suffit pas. Nous avons décidé d'agir, « AGIR pour La Roquebrussanne », et nous le faisons. L'action se prépare, se planifie, s'organise.

« Ce qui importe ce n'est pas d'être un homme d'action mais un homme d'action utile. Et l'action utile se fait d'abord dans la pensée »

Ce n'est pas moi qui le dit, mais René CARBONNEAU, auteur Québécois. C'est ce que nous avons fait en 2020.

Il me reste à vous souhaiter à vous toutes et tous une très bonne année 2021. Qu'elle vous soit belle et douce. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et réussite personnelle.

Et bien entendu, encore plus en cette période, je n'oublie pas de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une excellente santé sans laquelle rien de ce qui vient d'être dit ne peut s'accomplir.

Et que vive La Roquebrussanne,
Vive La France

Merci.



Retrouvez l'intégralité du discours des vœux 2021 à la population dans la vidéo disponible sur le site internet et sur la page Facebook de la Commune.

État civil

Le "Pichoun Roquier" ne peut annoncer que des événements transcrits sur les registres d'État civil ou sur demande expresse des familles.

Ils sont nés

Le 21/10/2020	BENCHERIF AGOSTINI Hamma, Myriam, Rahmouna, Marie
Le 25/10/2020	HADJI Rayân
Le 28/11/2020	DIMARTINO AMBROSI Gino
Le 08/12/2020	PATURET Margaux, Claire, Cyrielle
Le 29/12/2020	HUGUET Nino
Le 31/12/2020	WEBER Mélodie, Marie, Rose

Baptême civil : Le 11/09/2020 CICLAT PIROZZI Kélya

Toutes nos félicitations aux parents



Bienvenue à Margaux qui a fait la surprise à ses parents, Benjamin et Maël, de naître à domicile le 8 décembre 2020 à 9h48. Elle avait sûrement hâte de rencontrer sa grande sœur Léna. Une belle fin d'année pour cette famille Roquière!

Ils se sont dit oui

Le 14/11/2020	BOZAS Édouard et PETIOT Cécile
Le 12/12/2020	PACCHIONI Yoan, Gaëtan et XAVIER Alice

Félicitations pour les mariés!



BOZAS Édouard et Cécile

PACS:

Le 16/10/2020	PEZZILLO Robert et LOURME Doriane
Le 16/01/2021	OROS Stéphane et EISELT Claire

Félicitations pour ces unions!

Ils nous ont quittés

Le 25/10/2020	LACOMBE Colette, Marie, Noëlle épouse RAIMOND
Le 21/11/2020	FONTAINE Simonne, Marie-Jeanne épouse BRODIER
Le 28/11/2020	LALLOUETTE Claude, Auguste
Le 29/11/2020	GIRAUD Lucette, Andrée, Juliette épouse TEISSEIRE
Le 01/12/2020	QUEIRARD Simonne, Berthe, Marie épouse FRANÇOIS
Le 12/12/2020	AUTRAN René, François

Transcription de décès

Le 17/09/2020	ARNOL Jacques, Bernard
Le 14/10/2020	HERNANDES Pascal
Le 26/11/2020	VIAL Jeanne, Catherine épouse BRUNO
Le 25/12/2020	MARTY Michel

Les élus, les membres des associations et de la rédaction du Lou Pichoun Roquier présentent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Infos Mairie

☞ Téléphones utiles :

- **Mairie** : 04 94 37 00 90 / Fax : 04 94 86 81 72 - Courriel: mairie@laroquebrussanne.fr
- **Police municipale** : 04 94 86 87 57 • **CCAS** : 04 94 37 00 90 / 07 89 85 21 53
- **Médiathèque** : 04 94 86 81 91 • **Identité canine** : 04 94 04 89 33
- **Gendarmerie urgence** : 17 / 04 98 05 22 70 • **Pompiers** : 18 • **SAMU** : 15
- **Pharmacie de garde** : 3237 • **Pharmacie CHIARI** : 04 94 86 90 70
- **Taxis** : Y. PUZZOLA : 06 63 37 85 37 - Nicolas CANDELA : 06 20 69 19 98
COSY TAXI : 06 28 29 03 63 - Romain HEBREARD : 06 72 46 85 23
- **Médecin** : Dr VIOT : 04 94 86 81 96 • **Kinésithérapeute** : M. CASTELLAS : 04 94 86 97 32
- **Infirmiers** : R. BOIVIN : 06 80 36 78 42 - J.F. CAULET : 04 94 86 91 44
P. CAULET : 04 94 86 80 06 - É. CHAIZE : 07 68 89 44 29 - S. TERRANOVA : 04 94 86 96 85
- **Ostéopathe** : E. BEAUMEL 04 98 05 39 31 ou 06 02 10 70 70
- **Prothésiste dentaire** : GRACIA : 04 94 04 28 63 • **Psychologue** : E. TERUEL : 06 09 76 05 60
- **Aides et services à domicile** : 04 94 33 97 51 • **ERDF Dépannage** : 09 72 67 50 83
- **Ramassage encombrants** : 1er lundi du mois
- **La poste** : 04 94 37 00 30 • **Déchetterie** : 04 98 05 80 90
- **Eau** : SEERC : 08 10 75 77 57 • **Assistante sociale** : 04 83 95 42 30
- **Communauté d'Agglomération de la Provence Verte** : 04 98 05 27 10

☞ Site internet : www.laroquebrussanne.fr



"Lou Pichoun Roquier"
Revue municipale d'informations

Directeur de la publication :

Monsieur le Maire

Rédacteur en chef :

Bryan JACQUIN

Adjoint délégué aux affaires scolaires,
à la jeunesse et à la communication

Conception et réalisation technique :

Studio CARGO

Toulon

Impression :

PRINT CONCEPT

Aubagne

Dépôt légal en cours

Tirage : 1300 exemplaires

Les articles et photos des associations
sont rédigés et
utilisés sous leur seule responsabilité.



Imprimé sur papier recyclé et encres végétales

D'où vient l'eau que nous consommons à la Roquebrussanne ?

Commençons par un peu d'histoire. Il y a sur la Commune 3 grandes masses d'eaux souterraines: celle du massif d'Agnis, de la Loube et de la plaine agricole du Trias qui profite des débordements des deux précédentes. Nous évoquerons ici les deux premières.

Le massif d'Agnis est constitué de roches calcaires qui proviennent de sédiments marins déposés par la mer qui recouvrait toute la région au jurassique (170 à 130 millions d'années). C'est un massif karstique. Ce type d'aquifère est caractérisé par un réseau de fissures élargies par l'érosion chimique (acidité de l'eau de pluie), mais aussi par l'érosion mécanique des vides. En effet, une fois les conduits formés, les eaux souterraines vont transporter des particules fines, plus ou moins abrasives, qui vont contribuer à l'élargissement des vides. L'épaisseur de la série peut atteindre plusieurs centaines de mètres et repose en général sur des strates imperméables de type marneuses. Ces énormes réservoirs

naturels ne sont alimentés que par les infiltrations directes des précipitations que nous recevons, d'où les variations de niveau et l'assèchement de l'Issole pendant l'étiage et certains forages pendant les périodes de sécheresse. Les vitesses d'infiltrations y sont rapides, les eaux ne sont donc pas minérales mais parfois très calcaires.

Le massif d'Agnis est caractérisé par un vaste impluvium (environ 50 km²) ce qui implique une réserve renouvelable conséquente. C'est l'aquifère majeur de cette unité hydrogéologique dont le volume est estimé à plusieurs millions de m³, drainée par un nombre important de sources périphériques permanentes qui donnent naissance à des rivières.

Bien que situé dans le prolongement du plateau d'Agnis, le massif de la Loube en est indépendant géologiquement. Ce massif, très faillé, a fait l'objet d'un chevauchement sur des roches plus anciennes d'où des surfaces d'impluvium très faibles. Les séries aquifères sont donc perchées et de

petites dimensions (source des Orris). Elles donnent lieu à de nombreuses sources temporaires, généralement situées au contact des séries marneuses sous-jacentes. Ce massif ne présente pas d'intérêts majeurs pour diversifier l'approvisionnement en eau de la Commune

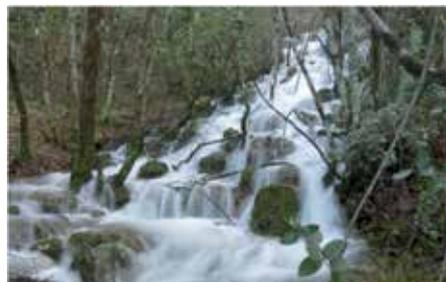
Actuellement l'eau potable provient d'une part du Forage de Valescure qui exploite la nappe phréatique du massif d'Agnis (sud-ouest) pour une production en 2019 de 56.000 m³ et, d'autre part, de la source des Neufs Fonts qui recueille l'eau du nord-ouest du massif d'Agnis pour une production de 106.000 m³.

Bilan hydraulique: les volumes prélevés, 160.000 m³, sont stabilisés depuis plusieurs années grâce à une gestion rigoureuse de la recherche de fuite. En effet, son rendement est de 84,6 %, ce qui est d'un très bon niveau comparé à l'ensemble des Communes environnantes. Cette eau est de très bonne qualité bactériologique et chimique mais incrustante.

Pourquoi un deuxième forage ?

Il est fortement préconisé d'avoir deux sources d'approvisionnement différenciées pour sécuriser la distribution (réf. agence de l'eau), sachant que le réservoir du Pas de la Nible (1.250 m³) suffit à répondre aux besoins de 2 jours en saison estivale. Il faut aussi envisager l'accroissement de la population à l'horizon 2030 et 2050 avec des estimations entre 4.000 et 5.000 habitants et les besoins qui vont avec. Un facteur aussi est à prendre en compte: le changement climatique et les longues périodes sans précipitations qui auront une incidence sur le niveau de la nappe dont les fluctuations affecteront la source des Neufs Fonts qui produit en gravitaire.

Le forage de Valescure, bien que très productif, est volontairement limité dans son débit pour éviter le tarissement de la source de la Foux qui dessert l'ASA des arrosants. Bien que la nappe soit importante sur ce secteur, un second forage n'est pas envisageable afin de préserver le débit de la source. La source des neufs fonts, qui actuellement alimente le château d'eau à hauteur d'environ 100.000 m³ par an, est au maximum de son débit. En outre, le captage se fait sous la route et un risque de pollution accidentel n'est pas à exclure.



Source de l'Issole en période de crue

L'idée donc, préconisée par les études hydrogéologiques, est de faire un second forage profond en dessous du seuil étanche afin d'explorer une réserve d'eau indépendante de celle qui alimente la Commune actuellement et le canal des arrosants. Cela permettrait un prélèvement constant, qui ne serait plus soumis, aux aléas de niveau, et à une turbidité due aux fortes précipitations. De plus, eau de surface n'étant plus prélevée, on peut imaginer qu'elle renforcerait le débit du canal des arrosants et la rivière que l'on voit sèche une grande partie de l'année empêchant toute vie aquatique.

La première étape consistera en 2021 à faire un forage de prospection pour recueillir toutes les données préalables à la mise en œuvre du projet final. Le financement en incombera à la Communauté

d'Agglomération Provence Verte, dont la Commune fait partie, et qui a maintenant depuis Janvier 2020 la compétence « Eau et Assainissement ».

Création d'une commission extra-municipale environnement

Si vous souhaitez participer à la vie communale sur des sujets liés à l'environnement, l'agriculture ou la forêt, être une force de proposition et accompagner les projets municipaux, nous vous invitons à vous inscrire auprès de la Mairie. Les sujets sont nombreux, par exemple: réduction de l'éclairage public, amélioration du cadre de vie, covoiturage et mobilité douce, aménagement espace des Craux et de la Salle René Autran, ou jardin potager en ville, etc. Et bien sûr nous attendons que les conditions sanitaires s'améliorent afin de pouvoir se réunir.

Chaque année, des millions de tonnes de matières plastiques terminent en Mer Méditerranée, ce qui en fait une des mers les plus polluées au monde. Outre les impacts sur les citoyens (cadre de vie, santé, tourisme, paysage, etc.), l'accumulation des déchets plastiques dans les milieux naturels impacte fortement la biodiversité. À cause de sa fragmentation en microparticule, le plastique se disperse dans le plancton et contamine toute la chaîne alimentaire. Sa production, qui demande beaucoup de produits chimiques, a des conséquences sur la pollution de l'air. Lors du conseil municipal du 8 décembre 2020, la Commune a signé une charte d'engagements aux côtés de la Région Sud PACA pour réduire l'usage des déchets plastiques, préserver les milieux et ainsi contribuer au bien-être et à la santé des habitants.

Cet engagement passe :

- par la réduction à la source les déchets plastiques
- par une sensibilisation auprès de tous pour réduire l'usage des plastiques, un changement de comportement souvent au moment de l'achat en privilégiant les

produits en vrac et ceux qui ne sont pas sur emballés quand cela est possible. Par exemple, on peut facilement se passer d'acheter des bouteilles d'eau dans notre Commune car l'eau distribuée est de très bonne qualité.

Chacun peut le faire à son rythme, mais le tout est de commencer

- par un état des lieux des déchets produits dans la collectivité
- par la suppression de l'utilisation des emballages à usage unique
- par une optimisation du système de tri avec une sensibilisation aux points de collectes d'apports volontaires.

Nous continuerons à faire des opérations de nettoyage en milieu naturel comme nous l'avons fait pour le « World clean-up Day » en faisant appel aux bonnes volontés.

Les énergies fossiles ont largement contribué au développement de notre société, mais tous les impacts négatifs n'avaient pas été appréhendés et, en particulier, le dégagement de Co2 qui favorise le changement climatique. Il est temps maintenant, avec les connaissances scientifiques que nous avons, de faire un usage plus raisonné des



Journée de nettoyage de la nature - Sept. 2020

matières issues du pétrole, à la fois pour préserver notre environnement mais aussi pour laisser un monde plus propre aux générations futures.

Le Refuge LPO des Orris : une oasis de biodiversité.

Le refuge communal des Orris a été créé en juillet 2014. Il marque la reconnaissance d'un site d'une grande valeur biologique, à préserver. La LPO PACA dont les bénévoles du Groupe local Sainte-Baume Val d'Issole y font des inventaires et des suivis d'espèces. De plus, une mare a été créée pour renforcer l'habitat des batraciens et des nichoirs ont été posés pour la reproduction des cavernicoles.

En ce mois de décembre 2020, une visite a permis de mettre en évidence l'intérêt de la pose de nichoirs même en milieu forestier puisque 6 sur 7 ont été occupés. D'autres espèces ont été observées comme le Pic noir ou le Grand-duc.

Une surprise aussi : un nid primaire de frelon asiatique dans un nichoir et un énorme nid de la même espèce dans un arbre.

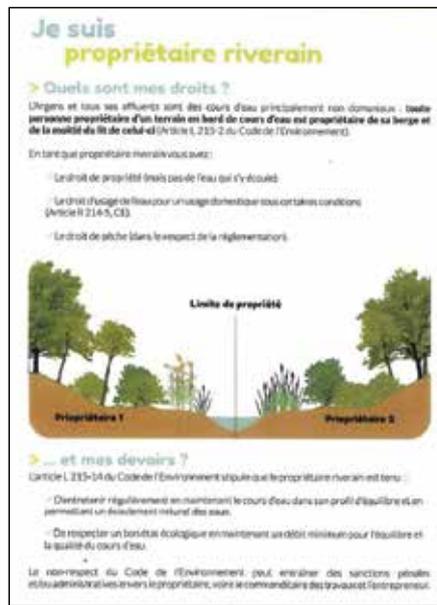


La commune a identifié des terrains qui n'ont plus de propriétaires connus et pour lesquels aucune taxe foncière n'a été payée depuis plus de 3 ans.

Ces biens sont présumés sans maître et susceptibles de faire l'objet d'une procédure d'acquisition par la commune au titre de l'article 1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P).

La procédure est la suivante:

- Convocation des membres de la Commission Communale des Impôts directs.
- Constatation que le bien est présumé sans maître par un arrêté qui sera publié et affiché pendant 6 mois et envoyé au contrôle de légalité. Ce dossier sera alors consultable en mairie.
- Avis de publication
- Incorporation du bien dans le domaine communal par arrêté du maire



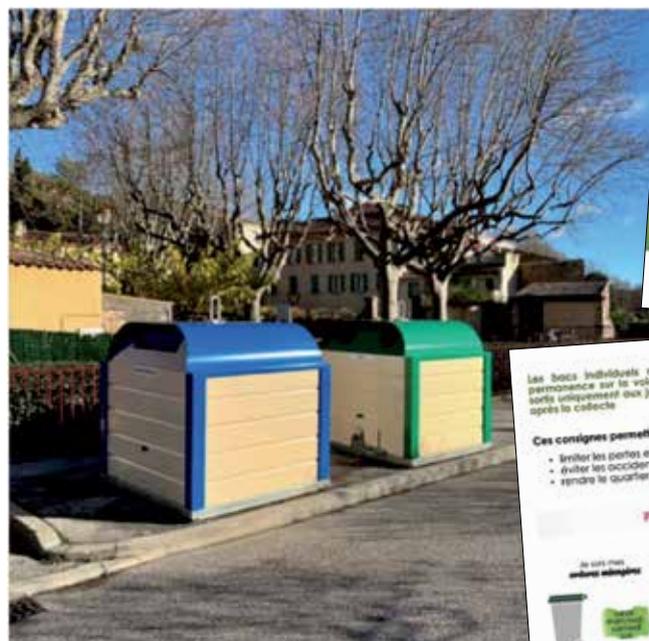
Les membres de la commission Communale des Impôts directs ont été invités à faire part de leurs observations, en décembre 2020, lors de Rendez-vous individuels au service de l'urbanisme. La procédure va suivre son cours en janvier 2021,

Ordures ménagères

Nous avons procédé au déplacement des deux collecteurs (journaux et verre) qui se trouvaient à l'entrée du parking des Craux pour les installer en face des colonnes enterrées. Ainsi, l'ensemble des points de collectes sont désormais réunis sur un même site dans un souci de cohérence et de praticité pour les administrés du village.

Suite à une réunion entre les riverains du Chemin de Font Couverte, les élus et le SIVED, une solution a été trouvée afin de doter la quasi-totalité des riverains en bacs individuels.

Faisant suite à notre demande, le SIVED procédera à une campagne sur le centre village afin d'enrayer le problème de bacs individuels qui ne sont pas rentrés et qui restent donc sur la voie publique.



Malgré un début de mandat quelque peu perturbé par la crise sanitaire, quelques travaux ont tout de même pu être réalisés :

- réfection trottoir et amélioration réseau pluvial chemin Vallon de Castel (•1 et •2)
- mini-giratoire chemin des Molières (•3)
- réfection Impasse des Aires dans sa partie communale (•4 avant/après, •5 avant/après)
- pose de plots lumineux sur la totalité des passages piétons de la RD 5.



•1



• 4 avant



• 4 après



•2



• 5 avant



• 5 après



•3

Parution

La RSR- (La Roquebrussanne se raconte)

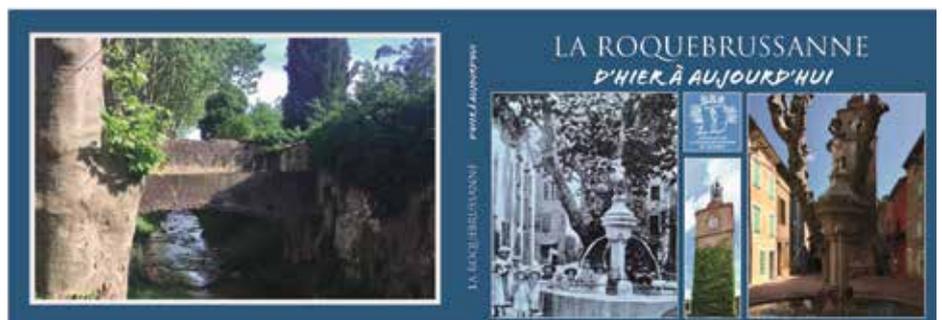
Nous avons le plaisir de vous informer que les membres de notre association ont réussi à éditer en un livre, une partie de ses travaux.

« La Roquebrussanne d'hier à aujourd'hui »

Ce travail, un condensé de la vie de notre village au cours des âges, a pu être réalisé grâce à nos diverses recherches dans les archives, les livres anciens et auprès de nos mémoires villageoises.

Toutes les époques n'ont pas été traitées, mais nous espérons pouvoir le faire à l'avenir

Il est en vente à 20€ à la presse chez Christophe, à la coopérative la Roquièrre, chez Manu le potier et au: 0686413193.



Cette année nous travaillons sur le sujet de l'immigration italienne dans notre région. Si ce sujet vous intéresse et si vous avez des documents ou des renseignements à nous communiquer merci de nous contacter: [-la.rsr@orange.fr](mailto:la.rsr@orange.fr) - 06 79 94 95 37

Ci-dessus, les photos de la couverture recto et verso.

Nous vous remercions de l'accueil que vous voudrez bien apporter à cette publication.



Rien n'empêche la magie des fêtes de fin d'année pour l'équipe **Enfance & Loisirs**

Ses nombreux contacts ont permis à l'équipe de faire venir leur amie La Fée de Noël, lors de la pause méridienne à l'école maternelle, pour venir conter les Histoires de ce bienveillant Père Noël!

La mairie a également appelé ses amis les lutins pour distribuer dans les écoles le traditionnel goûter de Noël. Une mission accomplie avec succès auprès des enfants. La collaboration avec l'école maternelle a permis la distribution également, par les lutins, d'un livre pour chaque enfant.

Que serait-ce une fête sans cadeaux ? Les enfants ont pu ouvrir les cadeaux que le Père Noël a déposés aux pieds des sapins du périscolaire dans les deux écoles. Il était temps que les jouets soient renouvelés, les enfants sont ravis de pouvoir profiter tous les soirs et les mercredis de ces nouveaux jeux!



SOLIDARITÉ, le mot de cette fin d'année 2020 avec différents projets :

- L'aboutissement du projet FRIMOUSSE en partenariat avec l'UNICEF. Grâce à la directrice Marina, les enfants du centre de loisirs ont pu faire adopter les poupées qu'ils avaient créées, ce qui a permis de récolter la somme de 350 euros pour l'UNICEF.
- Avec la participation des parents, les enfants ont pu confectionner des boîtes cadeaux pour les plus démunis, en tout c'est 38 boîtes qui ont pu être créées. « Coiffeur du cœur » s'est chargé de les distribuer dans le secteur Var.
- Un projet intergénérationnel de communication à distance. Des échanges d'objets confectionnés par les enfants et des souvenirs d'antan envoyés par les résidents de l'EPHAD de La Roquebrussanne.



L'équipe du service Enfance et Loisirs compte bien continuer à mettre de la magie dans ses projets pour cette nouvelle année!

Commission Cantine

La première réunion de la commission extra-municipale cantine s'est déroulée le vendredi 29 janvier en présence des représentants des parents d'élèves, des responsables du service Enfance et Loisirs et des membres de la commission communale affaires scolaires.

Son but est de faire un état des lieux et de réfléchir à des pistes qui pourraient être mises en place pour l'amélioration du service et la préparation du futur marché public de fourniture de repas.



Réalisation de masques de Noël par les élèves de CP de Madame ODRAT

Cette fin d'année est si particulière que pour mettre un peu de magie dans notre classe, nous avons eu envie de fabriquer des masques avec de beaux tissus de Noël.



Comme de vrais petits lutins, nous avons choisi notre tissu, mesuré, découpé, piqué, et cousu à la machine à coudre nos masques.

Pour cela, nous avons eu la chance d'avoir Madame Nicolas qui nous a bien appris à nous servir de la machine à coudre! Nous avons adoré l'avoir dans notre classe! Et quelle joie d'utiliser une vraie machine de « grand »!

Encore merci Stéphanie de ton aide!

Tous les CP de la classe de Mme ODRAT vous souhaitent une bonne année!



Animations & Festivités

Magalie ATLAN - magalie.atlan@laroquebrussanne.fr
Conseillère Municipale, déléguée à l'évènement et à l'économie locale

Malgré la situation sanitaire actuelle, nous travaillons en étroite collaboration avec le C.O.F. pour élaborer un programme de festivités pour l'année 2021. Cependant, nous ne pouvons confirmer certaines dates ni dévoiler le programme tant la situation est tellement incertaine quant à la faisabilité des animations.

Nous vous les communiquerons ultérieurement via nos modes d'information habituels (newsletter papier, page Facebook et site internet) dès que nous aurons un peu plus de visibilité.

Médiathèque

La médiathèque a souffert des effets des confinements successifs durant l'année 2020. Si pendant le premier confinement nous avons totalement fermé le service, pendant le deuxième nous avons mis en place un service de livraison « Click and Collect » qui a permis aux usagers de profiter des collections.

Reste que, la fréquentation de la médiathèque a fortement diminué cette année puisque nous sommes passés de 5800 entrées en 2019 à 3400 en 2020. De même, au vu des restrictions sanitaires, nous n'avons pas pu accueillir les scolaires des écoles primaire et maternelle.

À partir du mois de mars, nous avons dû également annuler toutes nos animations, que ce soit à destination du public adulte ou jeunesse.

Actuellement, la médiathèque est ouverte, les gestes barrières et le port du masque sont respectés, mais les animations et l'accueil du public scolaire ne peut pas se faire.

La troisième saison du *Cercle des savoirs* a prévu cette année des animations pour le jeune public. Le premier atelier scientifique autour des animaux du passé a rencontré un vif succès.

Le réseau des médiathèques de la Provence Verte a maintenant un an.

Peu à peu, les usagers se sont emparés de ce nouvel outil pour choisir des livres dans d'autres médiathèques et se les faire livrer chez nous. Le réseau fonctionne très bien et toutes les médiathèques jouent le jeu. Le nombre de réservations a explosé ces derniers mois et la navette passe maintenant deux fois par semaine pour livrer les documents réservés.

Pour terminer, je vous souhaite une joyeuse année 2021, pleine de découvertes et de sensations.

Cordialement,

Rodolphe Berraquero

Les Chaperlipopettes

BP Association les Chaperlipopettes –
Mairie, 31 rue Georges Clemenceau
La Roquebrussanne
Tél. : 06 75 77 72 79
a.leschaperlipopettes@orange.fr



Bonjour à Tous,

L'année a été rude et les prises de conscience sont difficiles. La plupart aime les chats mais ne font pas grand-chose et pourtant il suffirait que chacun aide un petit peu que ce soit en collectif ou individuellement.

Cette année, l'association a couvert 4 communes (La Roquebrussanne, Garéoult, Méounes, et Forcalqueiret) puis pris en charge 10 chats hors commune (Mazaugues, Cuers, Rocbaron et Pierrefeu). Au total, il y a eu 76 chats de stérilisés sur cette année. C'est un nombre important pour notre petite association sans cela, imaginez le nombre de portées!

51 chatons identifiés. 2 chatons et 2 adultes décédés.

L'association est gérée activement par 2 personnes bénévolement. Et oui nous ne sommes pas salariées, juste amoureuses des félins. Et nous prenons sur notre temps personnel pour venir dans vos jardins et prendre soin des animaux.



Gédéon

Le dernier pris en charge un samedi soir à 21h est ce chat que nous avons baptisé Gédéon. En maigreur absolue et un important Calicivirus, malgré les soins prodigués, il n'a pas survécu. Il venait de la Roquebrussanne.

À cela, nous avons stérilisé une vingtaine de chats dans un jardin d'un particulier. Celui-ci trouvait que c'était mignon sans se soucier que les chats grandiraient et feraient des dégâts. Il a été dénombré environ 35 chats. Après avoir pris en charge tous les chatons et les malades, lorsque nous sommes venues donner à manger en novembre nous avons constaté que la moitié avaient disparus. Selon le propriétaire des lieux, ils sont tous morts les uns après les autres en moins d'une semaine. Il restait une petite tigrée, prostrée. Nous l'avons pris en charge et après des soins coûteux, elle a réussi à s'en sortir. Elle a été victime d'empoisonnement en plus du corysa. Notre travail a été anéanti et un sentiment de dégoût pour ceux qui ont commis cet acte. Un signalement a été effectué auprès des 30 millions d'amis et la municipalité.



Pourquoi stériliser un chat ?

La stérilisation d'un chat n'a pas seulement pour vocation d'éviter la reproduction. Le chat est plus calme et proche de ses maîtres et vieillit généralement plus longtemps. Une fois stérilisé le chat a moins de risques d'attraper certaines maladies comme le sida du chat (FIV), qu'il peut attraper lors de conflits pouvant former aussi des abcès purulents pouvant entraîner la mort de l'animal si non soigné. L'idéal est de stériliser son chat – mâle ou femelle – lorsqu'il a environ 5 mois et demi, avant le début de sa puberté. Il ne sera plus tenté de fuguer et de se faire percuter par un véhicule. Le marquage sera limité et limitera les abandons. La stérilisation n'intervient qu'une seule fois dans la vie d'un chat.



Pourquoi identifier son animal: l'obligation légale d'identifier son chat est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012. Depuis le 28 janvier 2020, tout propriétaire d'un chat s'expose à une amende de 4^{ème} classe de 135€ si son animal n'est pas pucé ou tatoué. Il appartient à chacun de le faire identifier, si toutefois un chat était capturé sans tatouage ou puce électronique, il sera identifié et castré au nom de l'association ou de la commune! Si un propriétaire venait à se manifester, les frais engagés seraient facturés au propriétaire et le transfert de propriété serait effectué par la suite. L'identification est un acte de bon sens et de respect envers l'animal. Le propriétaire d'un chat pucé ou tatoué a plus de chance de le retrouver en cas de perte ou de vol et en cas de litige (divorce par exemple). L'identification aide à retrouver 40 % des animaux selon les études DU FICHER DES IDENTIFICATIONS ICAD.

De plus, l'identification permet de retrouver le propriétaire en cas de mise en fourrière, il permet aussi de retrouver un propriétaire indélicat qui aurait abandonné son animal.

Les Soins et l'alimentation sont supportés par l'association. Les dons et subventions sont vitaux pour les chats, à quoi servirait de faire stériliser les chats errants si on ne les soigne pas et on ne leur apporte pas à manger!

Nous clôturons cette année en remerciant les Mairies pour leurs soutiens:

La Roquebrussanne-Garéoult-Méounes-Forcalqueiret
La Station Totale de Garéoult et les généreuses donatrices
La SPA de TOULON – Les 30 millions D'amis - La Fondation Bardot

Les Mairies participent à hauteur de 50 % des frais de stérilisations, les 50 % restants étant supportés par les Associations de protection animale.

Rejoignez-nous en devenant bénévole. Nous avons aussi besoin de dons financiers et alimentaires, vous pouvez nous aider, n'hésitez pas à nous appeler au 06 75 77 72 79, un grand merci pour eux.

Adresse mail : a.leschaperlipopettes@orange.fr

Nous vous souhaitons une **heureuse Année et bonne Santé**

COF - (Comité Officiel des Fêtes)

Appel à bénévoles

Le COF de la Roquebrussanne recherche de nouveaux bénévoles. Nous avons besoin de vous pour que nos futures manifestations soient une réussite!

Vous résidez à la Roquebrussanne ou aux alentours, vous êtes engagés, responsables et désireux de vous investir pour votre village, n'hésitez pas! Chacun y a sa place, qu'importe votre âge, votre expérience ou votre savoir-faire.

Rejoignez notre équipe de bénévoles et venez partager votre dynamisme et mettre votre bonne humeur au service des Roquiers! Ensemble, nous pourrons nous réjouir de la réussite de nos animations!

Nous sommes à votre disposition par mail cof@laroquebrussanne.fr, ET tous les jeudis de 10 h à 12 h sur le marché



CMRPV - (Club Modèles Réduits Provence Verte)

Le CMRPV (Club Modèles Réduits Provence Verte), est désormais une association Roquière. Ce club, fondé en 2016, est composé à ce jour de 25 membres passionnés, issus de divers horizons professionnels, dont l'âge varie entre 10 et 85 ans et venant des villages environnants.

Ne nécessite aucune connaissance ou aptitude particulière, or mis la convivialité et l'envie de se faire plaisir et de s'amuser. Au sein du club vous aurez la possibilité d'acquérir la maîtrise du pilotage, avec un simulateur en virtuel ou sous l'égide d'un moniteur en mode réel en extérieur et d'apprendre à construire votre propre modèle réduit.

Qu'il soit aérien, naval ou terrestre, le plaisir du pilotage est une motivation suffisante pour vous inviter à rejoindre un groupe où vous serez les bienvenus entre Amis. Pour tous renseignements, le président Alain Dodu se tient à votre disposition au : 07 68 37 89 20 et se fera un plaisir de vous détailler le fonctionnement du club et de ses activités.

Pour l'année 2021 nous prévoyons plusieurs manifestations selon bien sûr ce fléau qui s'est abattu sur notre Pays.

Prenez soin de vous
Amicalement



Tribune de l'opposition

Les élus du groupe d'opposition n'ont pas souhaité rédiger d'article.

CCAS-NOËL :

- 260 colis de Noël ont été offerts aux usagers de plus de 70 ans, dont une cinquantaine portés au domicile des personnes vulnérables par les membres du CCAS.
- Le CCAS a pu redistribuer une dizaine de colis aux personnes en situation de précarité: souhait des administrés s'étant inscrits et ayant demandé de donner leur colis.
- Une dizaine de coffrets attentionnés (boîtes cadeaux confectionnées par les élus et les agents) ont aussi été offerts aux personnes isolées et dans le besoin.
- Tous les 76 résidents de la maison de retraite ont eu un ballotin de Noël.
- Suite à des retards de livraison, le calendrier 2021 sera disponible en mairie en début d'année (pour les personnes de plus de 70 ans).



CCAS-2020 :

- 102 personnes répertoriées dans le registre des personnes fragiles (appels et suivis pendant les confinements ainsi que les périodes de canicule).
- 65 personnes ont fait appel au CCAS de façon ponctuelle ou occasionnelle. La coordination avec les différents services dont notamment l'UTS a permis au CCAS d'être réactif aux demandes des usagers.



Magalie ATLAN

magalie.atlan@laroquebrussanne.fr

Conseillère Municipale, déléguée à l'évènement et à l'économie locale

VOS COMMERCANTS A VOTRE SERVICE



VOUS SOUHAITENT UNE EXCELLENTE ANNEE

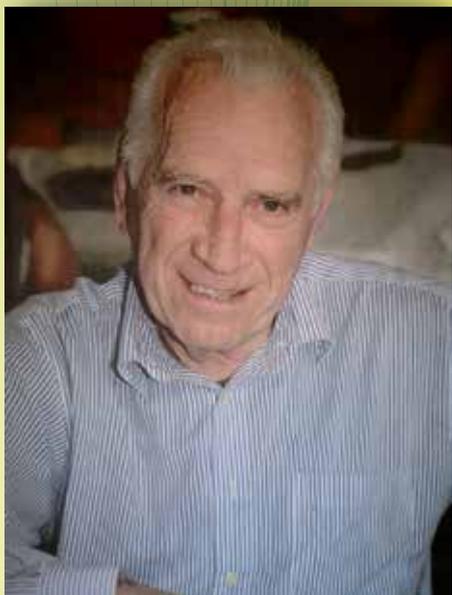


Annuaire des entrepreneurs Roquiers

Vous êtes entrepreneur, installé à La Roquebrussanne ?
 Votre activité est essentielle pour l'économie locale.
 Faites-vous connaître auprès de nos services.
 Contact : magalie.atlan@laroquebrussanne.fr

Marché Local
 les jeudis matin
 place de la Loube

Un Roquier à la Une



Léon Aufran, métayer sur l'île de Porquerolles, rencontra une jeune italienne dénommée Assomption Maggi en vacances. Ils s'installèrent à Varages où ils donnèrent naissance à 3 garçons. René cadet de la famille vu le jour le 17 avril 1928. Ils déménagèrent à la Roquebrussanne.

En 1936 après la disparition du patriarche, seule avec ses trois fils, Assomption décida d'aller s'installer à la Seyne sur Mer afin d'y trouver un travail. Mère dévouée et travailleuse, elle a su faire vivre le foyer et à toujours fait le maximum afin de subvenir aux besoins de ses enfants. Même la guerre n'a pu empêcher cette jeune femme veuve à élever ses enfants.

René a commencé à travailler dans les colonies de vacances où il s'occupait avec vocation de jeunes. Activités sportives, culturelles mais surtout humaines, il faisait l'unanimité à qui le connaissait. Homme indépendant, il fait le choix de ne pas se marier et de rester célibataire.

Athlète, il a débuté la lutte en 1965, pour devenir cadre technique dans les années quatre-vingt en PACA et former nombre de champions.

Président du comité régional et membre du conseil d'administration de la F.F.L. (Fédération Française de Lutte) dans les années 90 et 2000, il a été un pilier de la structuration de la lutte en Provence en créant le club de la Seyne sur Mer et le camp de lutte avec ses nombreux champions.

En 1986 il revient vivre à la Roquebrussanne où, avec l'aide de la municipalité et son maire de l'époque Monsieur Giraud, il crée le Comité d'Animation Roquier avec la section Lutte dont il s'occupa avec beaucoup de passion.

Retraité dynamique, il donnait toujours le meilleur de lui-même dans tout ce qu'il entreprenait.

Entraîneur d'exception, il entraîna à nouveau de nombreux jeunes qui, à travers de nombreux voyages en France et même à l'étranger, lors de compétitions connaîtront des succès.

La Roquebrussanne, petit village alors méconnu du grand public, fut reconnu et redouté pour ses combattants de qualité que René formait.

Plusieurs générations furent formées par René Aufran qui répondait toujours présents sur le bord des tapis jusqu'à ses 86 ans! Une compétition sans René n'avait pas de raison d'être, lui qui vivait à travers ses enfants d'adoption.

Un homme de caractère qui a marqué les esprits de ceux qui l'ont connu.

Monsieur Aufran, Monsieur René, René, Tonton René, Papy René...

Toujours respecté mais surtout très aimé de tous.

Après une vie très remplie et accomplie, René Aufran nous a quitté le 12 décembre dernier.

Jean-Luc ANGELINI

